



**Département de la sécurité
et de l'environnement**

Secrétariat général

Place du Château 1
1014 Lausanne

Projet CDN-VD

COMMISSION CANTONALE DES DANGERS NATURELS

Service des eaux, sols et assainissement SESA

Service des forêts, de la faune et de la nature SFFN

Service du développement territorial SDT

Service de la sécurité civile et militaire SSCM

Office de l'information du territoire OIT

Etablissement cantonal d'assurances ECA

COMMUNICATION PUBLIQUE

Cartographie des dangers naturels sur notre territoire communal

A la demande de la Confédération, les cantons suisses doivent réaliser les cartes de dangers naturels (CDN) sur l'ensemble de leur territoire d'ici à fin 2011. Les services cantonaux et les communes vaudoises participent conjointement à l'établissement de ces cartes. Les travaux des géologues et des hydrologues débuteront sur notre territoire communal en janvier 2012 et se dérouleront sur une période de 12 mois.

Les principaux dangers naturels étudiés sont les dangers géologiques (glissements de terrain, chutes de pierres et blocs, effondrements), les dangers hydrologiques (inondations, laves torrentielles, érosion).

Des géologues et hydrologues vont effectuer des relevés cartographiques. Vous les apercevrez cheminer sur les voies publiques, le long des cours d'eau, dans les champs non cultivés, les alpages et les forêts, sans occasionner aucun dégât ni préjudice.

Pour de plus amples informations :

<http://www.vd.ch/dangers-naturels/>

Ou par téléphone à :

Madame Nadia Christinet, Déléguée à l'environnement

021 316 75 77

Monsieur Christian Gerber, Chef de projet CDN

021 316 72 35